

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAUGINES

34/2024

Objet : Approbation du rapport d'activité LMV 2023

SEANCE VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2024

*L'an deux mille vingt quatre
Le 13 septembre à 19 heures*

*Se sont réunis les membres du conseil municipal, en session ordinaire du mois de septembre et sous la présidence de Madame Frédérique ANGELETTI, maire,
Sur la convocation qui leur a été adressée par elle le 06 septembre 2024 par courrier électronique*

Étaient présents :

Frédérique ANGELETTI, Philippe AUPHAN, Gérard BLANC, Hélène CHAULLIER, Jacques LAURELUT, Corinne LE BRUN FREDDI, Bruno MAURIZOT, David PACIOTTI, Nadia PELLEGRIN, Christelle THIEBAULT

Absents excusés :

*Serge NARDIN pouvoir à Philippe AUPHAN
Pierre ALAMELLE pouvoir à Frédérique ANGELETTI
Charles-Denis LEVY-SOUSSAN pouvoir à Jacques LAURELUT
Jean-Jacques SEUTIN pouvoir à Gérard BLANC*

Absents : Amandine HEBREARD

Philippe AUPHAN a été désigné comme secrétaire de séance

Conformément à l'article 40 de la loi Chevènement du 12 juillet 1999, venu ajouter un article L5211.39 du CGCT, les Présidents des EPCI comportant au moins une commune de plus de 3500 habitants ont l'obligation de fournir au maire de chaque commune membre, avant le 30 septembre, un rapport d'activité retracant l'activité de l'EPCI.

LMV a été créée le 1^{er} janvier 2017 et compte 16 communes représentant 55 718 habitants.

Ce rapport rappelle les événements clés de 2023.

Il rappelle également les compétences de l'EPCI pour lesquelles les réalisations 2023 ont été répertoriées et les perspectives de 2024. Concernant la compétence eau et assainissement, LMV a prévu dans les perspectives 2024 : la réhabilitation du réseau eau potable rue Basse et rue des Amazones, l'extension de réseau pour l'opération immobilière chemin de Magnan et l'étude de faisabilité pour un second forage.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents décide de :

- **Approuver** le rapport d'activité 2023 LMV

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que susdit.

Le Secrétaire de séance



Madame le Maire,
Frédérique ANGELETTI